

Vaud joue pleinement son rôle de moteur

Pour répondre aux besoins d'une population vieillissante et afin d'apporter une réponse à l'urgence cohérente, Vaud soutien des projets novateurs. Le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Il est un fait avéré qu'à l'horizon 2035, le monde de la santé sera confronté à des défis auxquels il faut se préparer dès aujourd'hui. Le constat d'une population devenant toujours plus âgées avec des poly-morbidités toujours plus complexes va devenir le quotidien des soins à domicile, des établissements médico-social (EMS) et du monde hospitalier. C'est maintenant qu'il faut s'y préparer et le Canton de Vaud n'entend pas rester les bras croisés face à ce défi de société.

La planification vaudoise montre clairement qu'un besoin accru de 500 lits hospitaliers et de 3'500 lits en EMS seront nécessaires pour couvrir les besoins de la population vaudoise des 75 ans et plus. Tant pour des raisons financières que de ressources humaines, il n'est tout simplement pas possible de se lancer dans une course effrénée d'augmentation de la capacité d'accueil par la création de lits supplémentaires. Il faut adapter le modèle actuel, car si rien ne change, la situation sera ingérable. Ce phénomène est d'autant plus accentué dans les régions excentrées où la rareté des moyens (en personnel et financiers) est toujours plus prononcée.

La création d'un Pôle Santé au Pays-d'Enhaut, mettant l'accent sur une prise en charge coordonnée de proximité pour la population vieillissante, est une réponse à cette problématique. Repenser la coordination et les processus métier entre les diverses institutions locales afin de proposer à la population une prise en charge et des soins correspondants à leurs besoins de manière efficiente.

Des Pôles Santé pour les régions périphériques

Les 5'000 habitants du Pays-d'Enhaut bénéficient aujourd'hui d'un hôpital, de structures d'hébergement (EMS) et de soins à domicile (CMS). Chacun est régi par son propre fonctionnement, ses propres processus et son propre financement. Ces institutions travaillent pour ainsi dire en «silo». L'idée est de créer un Pôle Santé réunissant tout le monde sous un même toit avec une direction unique. Au delà de la volonté de faire des économies d'échelle et de simplifier les processus de prises en charge, il s'agit de se rapprocher de la population locale afin de lui garantir des soins et des prestations adaptées.

«Briser les silos» existants signifie également un besoin de changer les cultures d'entreprises et d'avoir une vision plus globale et plus large des besoins de la population. Il n'y aura plus qu'un seul employeur favorisant les synergies et un renforcement de la polyvalence des collaborateurs au travers d'une formation adéquate et soutenue. La priorité sera mise sur le renforcement des soins à domicile, en créant par exemple des équipes mobiles, afin de limiter le recours aux urgences et aux hospitalisations. Retarder l'entrée en EMS de 3 à 6 mois est également un objectif.

Eric Fatio, Président Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

www.pole-sante.ch

Contact: Eric Fatio, eric.fatio@pole-sante.ch

Le Canton de Vaud s'investit déjà aujourd'hui dans la mise sur pied et la création de trois Pôles Santé. En plus de celui du Pays-d'Enhaut, le Balcon du Jura (Ste-Croix) et la Vallée de Joux vont pouvoir, grâce à un soutien financier de la Santé publique vaudoise, créer et en quelque sorte tester, ce modèle novateur de soins intégrés.

Une aide financière et une volonté politique

Non seulement Vaud aide financièrement ces projets régionaux, mais c'est aussi un soutien politique très clair que M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard envoie aux Pôles Santé et aux régions périphériques. Alors que nous vivons à l'heure des regroupements voire des fermetures d'hôpitaux, ici la volonté est clairement différente. C'est en maintenant localement des structures efficientes et proches de la population, couplées avec un fonctionnement novateur, que l'on pourra répondre aux défis qui attendent les générations futures.

Afin de faciliter la mise en place des Pôles Santé, les Réseaux de Santé (Réseau Santé Haut-Léman et Réseau Santé Nord-Broye) sont associés aux réflexions et aux actions qui en découlent. De plus, le renforcement des collaborations avec les centres hospitaliers régionaux (par ex. l'Hôpital Riviera Chablais) va compléter l'offre de soins grâce à leurs infrastructures, leur expertise et leurs compétences. On le voit, le Canton de Vaud se donne les moyens de garantir le succès de ses ambitions au profit de sa population. Enfin, les Communes qui accueillent les Pôles Santé sont également invitées à s'associer à ces projets, soit par un soutien financier soit en créant des conditions cadres favorables (par ex: mise à disposition de terrains, accueil de nouveaux médecins).